

# Conditions de travail des transporteurs routiers : « Ne fermons pas les yeux devant de l'esclavage »

12 MAI 2021



**Blandine Tatin, secrétaire générale de l'OTRE Franche-Comté – Bourgogne monte au créneau après l'affaire Gefco pour réclamer davantage de contrôles des transporteurs notamment des Pays de l'Est.**

*« C'est bien simple, nous serions comblés si on appliquait la loi, tout simplement la loi. Chacun peut le voir aujourd'hui dans toutes les villes, les conducteurs qui dorment tout le week-end dans leurs camions, des parkings improvisés, des conditions de vie indécentes. Ne fermons pas les yeux devant ce que l'on peut appeler de l'esclavage. »*

Colère froide des petits transporteurs du syndicat OTRE de Bourgogne Franche-Comté qui tiennent à réagir suite aux annonces [de l'affaire Gefco](#). Un fonctionnaire de la DREAL a en effet pisté [plusieurs entreprises](#) de transport à l'international, sous-traitantes [du groupe Gefco](#). Elles sont accusées de fraude sur la législation et d'avoir favorisé des conditions de vie indécentes pour les chauffeurs.

*« Nous nous réjouissons que cette affaire donne lieu à [plusieurs mises en examen](#) mais [quel est l'ampleur des pratiques dénoncés](#) ? », s'indigne Blandine Tatin, la secrétaire générale du syndicat. Une question de survie pour les petites et moyennes entreprises de transport incapables de s'aligner sur les prix pratiqués par celles*

venues de l'Est avec un réseau de plus en plus dense de petits camions polonais, roumains et maintenant lettons et géorgiens. [Lire la suite de l'article](#)

**L'OTRE rappelle son attachement à la présomption d'innocence. Elle prend connaissance des faits et laisse la justice faire son œuvre sans préjuger de la culpabilité des mises en cause.**

**Elle prendra ses responsabilités le moment venu, le cas échéant en se constituant partie civile comme elle le fait régulièrement dans ce type de procédure.**